



Fédération Nationale des Orthophonistes

Communiqué de presse

Paris, le 9 octobre 2008

Encore un rapport sur la réforme des études paramédicales !!! Se moque-t-on des orthophonistes ???

1999 : Traité de Bologne.

2000 : la Fédération Nationale des orthophonistes présente un premier projet de réforme de sa formation initiale dans le schéma LMD (Licence Master Doctorat).

Aucune suite...

2002 : la commission Debouzie préconise des enseignements communs à toutes les professions de Santé afin d'améliorer la prise en charge pluridisciplinaire des patients.

Aucune suite...

2004 : Après une vaste concertation avec les centres de formation sur tout le territoire national, avec l'UNADREO, société savante, présentation des premiers projets de masters professionnels en orthophonie, seul niveau compatible avec une formation de qualité.

2005 : Xavier Bertrand, ministre de la Santé, met en place des groupes de travail ministériels pour les professions paramédicales laissant aux médecins la liberté de réformer leur propre formation.

Aucune suite...pour les paramédicaux !

2008 : les EGOS (Etats Généraux de l'Organisation de la Santé) abordent le sujet de la réforme de la formation de ces professions.

Pour quelle suite ?

Alors que la plupart des recommandations sur l'intégration des professions médicales dans le système LMD sont suivies d'effets, le gouvernement multiplie les structures chargées d'envisager l'avenir de la formation des professions

paramédicales : Haut Conseil des Professions Paramédicales, groupes d'études pilotés par la Direction de l'Hospitalisation et de l'Offre de Soins ...
Et la suite ?

7 octobre 2008 : Le rapport des deux inspections rendu à la ministre de la Santé paraît limpide : un même niveau pour tous : au mieux la licence.

La Fédération Nationale des Orthophonistes dénonce la méthode.

La FNO, porteuse de projet depuis l'an 2000, seule organisation syndicale reconnue représentative, **n'a jamais été auditionnée** dans le cadre de ce rapport.

Ni les représentants des centres de formation en orthophonie, **ni l'UNADREO, société savante, n'ont été reçus** par les auteurs du rapport.

Personne n'a donc pu porter le projet commun de la profession : un master professionnel en orthophonie qui répond pleinement aux exigences de l'exercice de la profession d'orthophoniste.

La formation initiale des orthophonistes est bradée : les 4 ans d'études actuels sont remis en question au mépris de la réalité de la profession d'orthophoniste !

De précurseur, la France se retrouve à la traîne des formations européennes et mondiales qu'elle a inspirées et initiées !!!

La Fédération Nationale des Orthophonistes exige pour tous les orthophonistes une formation initiale au niveau du master.

FNO : 01.40.35.63.75
fno@wanadoo.fr

www.orthophonistes.fr